

Chronique forestière

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **51 (1900)**

Heft 5

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique forestière.

Cantons.

Tessin. (Corresp.) *Les incendies de forêts* sont à l'ordre du jour au pied du versant méridional des Alpes. Dans l'année écoulée 730 ha de bois et de pâturages ont été atteints. Ces incendies, allumés intentionnellement dans les taillis de la plaine pour détruire les broussailles encombrantes et obtenir des rejets insérés aussi bas que possible, sont, à ce qu'on nous dit, approuvés par des professeurs de sciences naturelles même lorsqu'il s'agit des pâtures et des taillis placés sur les flancs escarpés de nos montagnes tessinoises. Il y a là évidemment une confusion: on s'arrête à l'avantage du nettoisement de la pâture ou du taillis, mais on passe sur la destruction du peu d'humus existant; la cendre qui devrait fertiliser le sol, est entraînée dans les cours d'eau. Nous avons pu constater, combien souvent, que les sols livrés à cette pratique deviennent peu à peu pierreux et stériles.

Nous continuerons donc à la combattre énergiquement, heureux de voir que nous sommes appuyé par la Société cantonale d'agriculture: elle a adressé un appel au peuple tessinois et promis une récompense de fr. 200 pour la découverte des auteurs des incendies. m.

Etranger.

France. *Congrès forestier international à Paris.* Dans le N° 8 de la Revue des Eaux et Forêts, M. le conservateur des Forêts *Charlemagne* publie une description complète de la forêt de Bellême, qui est, comme on sait, proposée comme but d'excursion aux congressistes. Ceux-ci ne peuvent qu'être très reconnaissants à M. Charlemagne pour le soin qu'il a pris de faire paraître à temps le tableau aussi attrayant que vrai de ce „Spessart“ de la France.

Beaucoup de forestiers de l'étranger se rencontreront vraisemblablement au congrès international. La Société forestière de l'empire d'Autriche, par exemple, organise une tournée d'études forestières du 20 au 27 mai dans le Wurtemberg, le Grand Duché de Baden, et l'Alsace-Lorraine. L'occasion est offerte aux participants, de continuer leur voyage depuis Strassbourg à Paris.

Le comité de la Société forestière de Belgique a aussi décidé d'admettre une visite au pavillon forestier de l'exposition internationale dans le programme de la prochaine assemblée qui coïncidera si possible avec le congrès international (4 à 7 juin).

Nous rappelons encore à cette occasion que les inscriptions pour le congrès sont reçues par le secrétaire général, M. Charlemagne (15, rue Faraday, Paris) tandis que le montant de la cotisation, fr. 20, doit être envoyé au trésorier M. Arthur Thézard, ingénieur chimiste (10, rue Cauchois, Paris). — Les cartes des membres du congrès donnent entrée gratuite à l'Exposition pour la durée de la session.

